

Un rapport parlementaire prône le renforcement des moyens pour l'audiovisuel public

La commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale a adopté un rapport parlementaire qui opte pour un renforcement des moyens de l'audiovisuel public. La mission à l'origine du rapport, présidée par le député UMP Dominique Richard, souhaite conforter la redevance, saisir l'opportunité de la renégociation de la directive TVSF qui permet d'ouvrir certains programmes à la publicité et multiplier les recettes de complément (parrainage, diversification, services interactifs, vente de produit, mécénat). Car, selon le rapport, l'augmentation du coût des programmes, les investissements technologiques lourds à réaliser, les prescriptions de l'État, les perspectives de la nouvelle directive TVSF imposent de « donner les moyens au service public de ne pas être décroché par rapport aux autres acteurs, qu'ils soient diffuseurs hertziens ou télécoms », et donc de clarifier le rôle de l'État.